Image not found or type unknown

changement provisoire de garde d'enfant

Par **jojo007**, le **12/01/2009** à **18:27**

bonjour
je n'ai pas la garde de mes enfant ages de 17 et 14 ans mais je les ai a temp complet depuis le 8 octobre 2008 leur mere s'etant faite operer d'une hernie discale et est en reeducation depuis ?????(en permission le week end depuis mi decembre sans degner voir ces enfants);elle refuse de me dire jusqu'a quand elle est en arret, dificile pour moi de m'organiser professionnellement . Je ne paye plus la pension alimentaire depuis cette date (08/10).
j'aimerai savoir si au moins j'ai droit au versement d'une pension alimentaire de leur mere et s'il est possible de recuperer les sommes versees par la caf .
merci de votre reponse

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés